



Département des Côtes d'Armor

Dispositifs éducatifs à destination des collèges

2025

Édito

Sommaire



Christian Coail

Président du Département
des Côtes d'Armor

Madame, Monsieur,
Chères et chers partenaires de la communauté éducative,
Les années collège sont un moment décisif dans le parcours de chaque jeune : on y construit des connaissances, des repères, des envies, et la confiance nécessaire pour trouver sa place dans le monde. Depuis plus de quarante ans, le Département des Côtes d'Armor accompagne ces étapes essentielles.

Cet engagement se traduit par des investissements constants : 11,33 millions d'euros en 2025 pour construire, rénover et aménager les collèges, auxquels s'ajoutent plus de 16 millions d'euros pour leur fonctionnement. Il repose aussi sur la présence quotidienne de 400 agentes et agents qui assurent restauration, entretien, maintenance et soutien administratif.

Aller au-delà de nos obligations légales pour soutenir la réussite éducative est au cœur de notre démarche. Égalité filles/garçons, accès à la culture, éducation à l'environnement, sport scolaire, ouverture européenne, Conseil départemental des collégiennes et collégiens ou encore Mag' des années collège : autant de dispositifs qui témoignent de notre volonté d'accompagner chaque élève. Nous y ajoutons une attention sociale avec notamment plus de 500 000 euros d'aides à la restauration pour les familles.

Ce guide rassemble l'ensemble des actions mises à votre disposition. Puissiez-vous y trouver un appui utile pour vos projets et un levier pour renforcer notre coopération.

Préparer l'avenir de nos enfants et petits-enfants fait partie de notre responsabilité. Chaque initiative vise à leur permettre de s'épanouir aujourd'hui et de trouver leur place demain dans la société que nous construisons ensemble.

Le Département aux côtés de l'ensemble des collégiennes et collégiens du territoire	4
Le Conseil départemental des collégiennes et des collégiens	7
L'égalité filles/garçons	8
Le Mag, l'info des années collège en Côtes d'Armor	10
Erasmus +	
Accompagnement au montage de projets européens	11
Classe Eau Biodiversité Collèges	13
L'Atlas des paysages	14
Les Maisons Nature	15
Les Domaines départementaux	17
Les Archives départementales	19
La Bibliothèque des Côtes d'Armor	20
Soutien au sport scolaire	21
L'appel à projets Collège numérique et innovations pédagogiques	22
Les Dispositifs Département - Éducation nationale	24
Le Département, c'est aussi...	27

Un partenariat à promouvoir

Tous les dispositifs présents dans ce guide accompagnent la dynamique de votre établissement. Nous vous encourageons à communiquer autour de leur mise en œuvre en mentionnant notre partenariat.

- **Information aux familles** : mention sur les documents transmis au format papier, sur Pronote ou EcoleDirect...
 - ➔ en mentionnant le nom du Département et éventuellement le type de soutien apporté (financier, technique...)
- **Supports de communication** de l'établissement
 - ➔ en apposant le logo du Département parmi ceux des partenaires
- **Relations presse**
 - ➔ en mentionnant le nom du Département et éventuellement le type de soutien apporté (financier, technique...)

Lien vers notre charte de partenariat et les logos <https://cotesdarmor.fr/logos-du-departement>

Le Département aux côtés de l'ensemble des collégiennes et collégiens du territoire



- Une compétence essentielle

1983 

date de prise de compétence par le Département.

46 collèges publics. **31** collèges privés.

27 300 collégiennes et collégiens.



- Un engagement fort

11,33 M€

d'investissement en 2025 dans le cadre du PPIC* 2023/2028.

Construction, rénovation, aménagement dans les collèges.

16,1 M€

dédiés aux collèges publics et privés pour soutenir leur fonctionnement :

factures énergétiques, équipement informatique, matériel divers (microscope, imprimante 3D,...), mobilier (table, chaise...), cartablerie...



- Une présence quotidienne

400

agentes et agents au sein des collèges publics.

Restauration, maintenance, entretien, ressources humaines, administration.

- Un soutien multiple

1,3 M€

d'aides éducatives pour encourager les dynamiques des collèges publics et privés, comme par exemple le dispositif « Savoir nager au collège »

+ de 6 500 élèves de 6^e

bénéficient chaque année de ce programme.

Le Département prend en charge les cours de natation et le transport.



- Une attention particulière à la restauration

16 500

repas servis chaque jour dans les collèges publics

510 000 €

d'aides à la restauration attribuées aux élèves boursiers dans le réseau public ainsi que dans le réseau privé.

Votre contact

> Service Éducation

Catherine Marchesin

T. 02 96 62 46 65

catherine.marchesin@cotesdarmor.fr

* Plan pluriannuel d'investissement dans les collèges

Le Conseil départemental des Collégiennes et des Collégiens

L'apprentissage de la citoyenneté fait partie intégrante des missions de l'école, qui prend en charge l'éducation aux valeurs de la démocratie et de la République. Le Département souhaite y contribuer en organisant un Conseil départemental des collégiennes et collégiens, opération de sensibilisation des futures citoyennes et citoyens des classes ou groupes de 5^e et de 4^e à l'élaboration de règles collectives.

Le but est de sensibiliser les jeunes à la démocratie tout en leur permettant de découvrir les politiques menées par la collectivité et ainsi être acteurs, actrices de la vie locale.

La thématique retenue est « **Bien vivre dans le Département des Côtes d'Armor maintenant et à l'horizon 2050** »

Période

L'appel à projet est lancé chaque année en juin pour l'année suivante. Dans la limite de 10 collèges par an.

Site du Département

<https://cotesdarmor.fr/conseil-departemental-colleges>

Calendrier

- **Sept./Oct.** : les classes déposent un dossier de candidature.
- **Déc./Janv.** : visite des collégiennes et des collégiens à l'Hôtel du Département.
- **Jusqu'en mars** : chaque collège travaille sur son projet et le transmet au Département.
- **Mai** : session exceptionnelle avec le Président du Département, les jeunes représentantes et représentants des collèges, les conseillères et conseillers départementaux concernés.
- **Juin** : présentation à l'ensemble des conseillères et conseillers départementaux en session d'été du projet lauréat par les élèves filles et garçons représentants.

Contact pour les collèges publics ou privés

Stéphanie Billaud-Duthille
Direction générale adjointe
Citoyenneté et Territoire
Mission EFH/Vie démocratique
stephanie.billaud-duthille@cotesdarmor.fr

NB

Le transport est financé par le Département pour la visite de l'Hôtel du Département en déc./janv. et pour le lauréat à la session de juin.

Citoyenneté

L'égalité filles/garçons

Le Département s'est engagé en faveur de l'égalité filles/garçons en 2008 par la signature de la charte européenne.

À noter, depuis 2015, l'égalité fille-garçon est l'objectif n°5 des 17 objectifs Développement Durable de l'ONU à atteindre d'ici 2030.

Dans son plan d'actions 2025-2028, la sensibilisation des élèves des collèges publics et privés en est un des axes forts. Outre, la signature de la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif avec le Rectorat et les 4 Départements bretons, le Conseil départemental participe et soutient l'évolution de la labellisation EFH des collèges publics et privés :

- un temps fort annuel à l'Hôtel du Département autour de la journée du 8 mars où sont conviés plusieurs collèges (*prise en charge des frais de transport par le Département*),
- deux expositions itinérantes « *Grâce à elles* » et « *Expo-Quizz : Égalité Filles-Garçons, parlons-en !* » mises en place avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor,
- une exposition itinérante « *Elle* » mise en place avec les Archives départementales,
- le travail avec les collèges sur l'espace public égalitaire (cour, toilettes mixtes, restauration...),
- la réflexion sur les stéréotypes et les noms des collèges,
- la lutte contre la précarité menstruelle et le tabou des règles,
- la mise en place des rencontres de l'égalité. Ce cycle de rencontres entre les élèves et un duo de personnalités costarmoricaines, une femme et un homme aux parcours inspirants, a pour objectif d'inviter les jeunes à une réflexion autour de la mixité des métiers, de l'orientation professionnelle et de la place des filles et garçons dans la société,
- la signature de la charte des interventions Éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle et son déploiement.

- Temps fort annuel et précarité menstruelle

Contact pour les collèges publics ou privés

Stéphanie Billaud-Duthille
Direction générale adjointe
Citoyenneté et Territoires
Mission EFH/Vie démocratique
stephanie.billaud-duthille@cotesdarmor.fr

- Rencontres de l'égalité

Période

Lancement officiel de l'opération fin décembre, via un courrier officiel du Président du Département à destination des collèges privés et publics labellisés EFH ou ayant déposé un dossier. Retour des collèges souhaitant participer à l'opération (prise en charge par le Département) avant les vacances de février.

Contact pour les collèges publics ou privés

contact@cotesdarmor.fr

Département des Côtes d'Armor

9 place du Général-de-Gaulle
22 000 Saint-Brieuc
02 96 62 62 22

- Expositions « Grâce à Elles » et « Expo-Quizz : Égalité Filles-Garçons, parlons-en ! »

Période

Disponibles tout au long de l'année sur réservation

Contact pour les collèges publics ou privés

Bibliothèque des Côtes d'Armor
2 avenue du Chalutier Le Forban I 22190 Plérin
Tél. 02 96 74 51 05
bca@cotesdarmor.fr

- Exposition « Elles »

Période

Disponible tout au long de l'année sur réservation

Contact pour les collèges publics ou privés

Archives Départementales
7 rue François-Merlet
22 000 Saint-Brieuc
02 96 78 78 77
archives@cotesdarmor.fr



Un guide sur le tabou des règles et la précarité menstruelle

La précarité menstruelle constitue un enjeu important de santé publique et de solidarité. Elle concerne, en France, près de 2 millions de femmes dont l'accès aux protections hygiéniques est difficile ou impossible pour des raisons avant tout financières.

Le Département a décidé de travailler sur 2 axes :

- la précarité menstruelle dans les collèges, en lançant un appel à manifestation d'intérêt chaque année qui soutient la lutte contre la précarité menstruelle ;
- le tabou des règles, en proposant un livret pédagogique « *Si on parlait des règles* » à l'attention des élèves. Son objectif est d'accompagner les jeunes dans une étape clé : la puberté. Il est à destination de toutes et tous, filles et garçons, afin d'informer et de déconstruire les trop nombreux clichés encore existants autour des règles.

Le Mag, l'info des années collège en Côtes d'Armor

Fort d'une politique ambitieuse en faveur de l'éducation et de la jeunesse, le Département a à cœur de renforcer ses liens avec les jeunes Costarmoricaines et Costarmoricains, notamment les élèves de collège. Pour cela, il a lancé en avril 2022 un magazine périodique intitulé « Le Mag, l'info des années collège en Côtes d'Armor ». Distribué gratuitement dans les collèges publics et privés du département, il vise plusieurs objectifs :

- éveiller la conscience citoyenne et l'esprit critique,
- développer le goût pour la lecture et proposer une alternative au « tout écran »,
- favoriser la prévention autour des sujets sensibles de l'adolescence,
- offrir une vitrine aux initiatives des jeunes.

Une démarche participative

Ce magazine se construit dans le cadre d'une démarche participative incluant des élèves volontaires, les services départementaux et l'ensemble des partenaires de l'éducation. Ainsi, il est possible pour les élèves comme pour les équipes pédagogiques de participer au projet, selon les modalités suivantes :

- pour les élèves

Ils peuvent, sur le principe du volontariat, participer aux ateliers de conception du Mag', deux fois par an, en octobre et mars. Ces ateliers se déroulent en présentiel à Saint-Brieuc ou en visio-conférence pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Ils sont programmés sur le temps personnel

et permettent à chacun d'apporter ses idées d'articles, de donner son avis sur le choix des sujets et de se positionner pour participer à la rédaction.

- pour les équipes pédagogiques

Les enseignants peuvent également rejoindre la démarche en participant au comité de rédaction (une rencontre par an), en informant la rédaction des projets menés en classe qui mériteraient d'être valorisés ou encore en se positionnant pour participer, avec une classe, à la rédaction de la rubrique « C'est l'actu » et/ou à l'illustration du Mag' dans le cadre d'un projet d'arts plastiques.

Période

Tout au long de l'année

Contact pour les collèges publics ou privés

Virginie Le Pape
Direction de la communication
virginie.lepape@cotesdarmor.fr

Département des Côtes d'Armor

9 place du Général-de-Gaulle
22 000 Saint-Brieuc
02 96 62 62 22



Erasmus + Accompagnement au montage de projets européens

Le Département des Côtes d'Armor propose un accompagnement des établissements scolaires dans leur ouverture sur l'Europe par un appui au montage de projets européens.

Tous les ans, le Département propose un cycle de formation au programme Erasmus+ qui se déroule en 3 temps :

- une session de présentation générale du programme (automne) ;
- un atelier d'écriture du projet, plusieurs semaines en amont des dates butoirs, souvent fixées en février et mars ;
- une aide dans la recherche des partenaires en Europe ;

Enfin, avant le dépôt final de la candidature, une relecture est possible.

Le programme Erasmus+ est divisé en plusieurs types d'actions et en plusieurs secteurs. Pour l'enseignement scolaire, il offre de nombreuses possibilités de financement incluant les actions suivantes :

- la mobilité de groupes d'élèves auprès d'un partenaire dans un des pays membre du programme ;
- des stages d'observation pour le personnel afin d'apprendre de nouvelles pratiques pédagogiques ;
- des cours et formations ;
- des projets de coopération à plusieurs partenaires de plusieurs pays européens ;
- l'action Jean-Monnet sur l'éducation à l'Union Européenne.

Site internet

Plateforme
«Mon projet Erasmus»

<https://monprojet.erasmusplus.fr/>

Contact pour les collèges publics ou privés

Service Europe
europe@cotesdarmor.fr

Département des Côtes d'Armor

9 place du Général-de-Gaulle
22 000 Saint-Brieuc
02 96 62 62 22

Classe Eau Biodiversité Collèges

Initié par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le dispositif est proposé par le Département aux collèges publics et privés. Il s'agit d'un appel à projet d'un budget global de 15 500 euros qui permet aux élèves de découvrir par eux-mêmes les enjeux de la biodiversité, de l'eau et du climat, via un travail en classe, par des interventions de partenaires extérieurs ou par des visites de terrain...

Une aide du Département est accessible à hauteur de 400 €/classe pour un budget minimal de 500 € pour les animations, les productions, les frais de transport.

L'appel à projet est lancé en septembre sur le site internet du Département et accessible sur la plateforme Adage de l'Éducation nationale.

Chaque année, près de 800 élèves proposent des projets riches et variés. Selon les thèmes retenus, les équipes peuvent être accompagnées par nos partenaires des Maisons Nature (cf. page 17).

Éducation à l'environnement

Période

L'appel à projets est lancé chaque année en septembre

Site du Département

<https://cotesdarmor.fr/appels-projet>

Deux formulaires sont à remplir : l'acte de candidature et le bilan des activités à annexer avec des productions des élèves.

Contact pour les collèges publics ou privés

Annick Bouëdo

Service Agriculture politique de
l'eau
annick.bouedo@cotesdarmor.fr

Département des Côtes d'Armor

9 place du Général-de-Gaulle
22 000 Saint-Brieuc
02 96 62 62 22

L'Atlas des paysages

Le Conseil départemental des Côtes d'Armor, accompagné par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, s'est engagé en 2018 dans la réalisation d'un Atlas des paysages départemental.

L'objectif de la démarche est de travailler dans une approche paysagère transversale sur les problématiques d'aménagement des territoires des Côtes d'Armor, afin de nourrir les réflexions portant sur le cadre de vie et l'attractivité, l'urbanisme, le développement durable, l'énergie et la mobilité ou l'agriculture.

Le paysage, qu'est ce que c'est ?

Un paysage n'est pas forcément une image de carte postale !

Il peut être rural ou urbain, naturel ou bâti, exceptionnel ou banal... Chaque décor que nous traversons dans notre quotidien est un paysage en soi, il constitue notre cadre de vie.

L'atlas des paysages, à quoi ça sert ?

Les paysages sont notre bien commun et il est important de bien les connaître pour les préserver ou les faire évoluer qualitativement. L'Atlas des paysages identifie et caractérise ces paysages de façon exhaustive. À terme, il devient un support de référence et d'analyse qui permet aux professeurs des collèges de disposer d'une banque d'informations unique pour leur projet pédagogique.

Une exposition est disponible auprès de la Bibliothèque des Côtes d'Armor.



Période

Tout au long de l'année

Contact pour les collèges publics ou privés

Service Patrimoine naturel et biodiversité
contact@cotesdarmor.fr

Département des Côtes d'Armor

9 place du Général-de-Gaulle
22 000 Saint-Brieuc
02 96 62 62 22

<https://paysages.cotesdarmor.fr/>

Les Maisons Nature

Le Département a labellisé huit structures départementales dont les missions pédagogiques, touristiques, écologiques, culturelles et de développement durable poursuivent un objectif de valorisation des espaces naturels des Côtes d'Armor.

Le label «Maisons nature des Côtes d'Armor», créé en 1996 par le Département, en partenariat avec les communes, intercommunalités et associations locales, permet de soutenir activement la protection et l'éducation à l'environnement. Les huit Maisons Nature du département ont pour objectif de sensibiliser tous les publics à l'environnement et au patrimoine naturel. Ouvertes toute l'année, elles proposent de nombreuses activités et peuvent accompagner les collèges dans leur projet en lien avec la découverte et la protection de l'environnement.

Contact pour les collèges publics ou privés

Maison de la Rance

Quai Tallard
Rue du Quai Talard
Port de Dinan / Lanvallay
22 100 Lanvallay
02 96 87 00 40
maisondelarance@pnr-rance-
emeraude.fr
www.pnr-rance-emeraude.fr

Maison des Faluns

47 route de la Quiou
Carmecoc
22 630 Tréfumel
02 96 39 93 42
maisondesfaluns@pnr-rance-
emeraude.fr
www.pnr-rance-emeraude.fr

Centre Forêt Bocage Ti ar C'hoadoù

5 Hent an Dachenn Sport
22 160 La Chapelle-Neuve
02 96 21 60 20
accueil@centre-foretbocage.bzh
www.centre-foretbocage.bzh

Maison des Landes et Tourbières

Association Cicindèle
10 rue de l'église
22 110 Kergrist-Moëlou
02 96 36 66 11
cicindele22@orange.fr
<https://www.cicindele-maisonnature.fr/>

Maison Pêche et Nature

2 rue des Grands Moulin
22 270 Jugon-les-Lacs
02 96 50 60 04
contact@maisonpechenature.fr
www.maisonpechenature.com

Maison de la Baie

Site de l'étoile
22 120 Hillion
02 96 32 27 98
maisondelabaie@sbaa.fr
www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh



Centre régional d'initiation à la rivière

22 810 Belle-Isle-en-Terre
02 96 43 08 39
cric@eau-et-rivieres.asso.fr
www.eau-et-rivieres.org/
decouvrir

Station LPO

Île Grande
22 560 Pleumeur-Bodou
02 96 91 91 40
ile-grande@lpo.fr
www.sept-iles.lpo.fr

Les Domaines départementaux

Six : c'est le nombre de Domaines départementaux que les Côtes d'Armor ont la chance de compter. Six sites remarquables, tant d'un point de vue patrimonial que par leur environnement naturel. Traversant les siècles, ces vestiges de l'Histoire sont devenus au cours des dernières décennies des propriétés départementales. Dotés chacun d'une histoire et d'une identité singulières, ces six domaines ont comme point commun d'inviter à un voyage dans le temps, ainsi qu'à une réflexion sur les liens qui nous unissent à la nature. Gérés par le Département ou par des associations partenaires, ces sites proposent pour la plupart une programmation culturelle riche et diversifiée : expositions temporaires, concerts, théâtre, ateliers pour petits et grands... Certains proposent des animations pédagogiques dédiées aux élèves du territoire.

Culture, sport et numérique

La Roche Jagu

Ce domaine départemental est un superbe terrain de jeu pour les élèves et leurs enseignants : château, parc, expositions mais aussi animations. Sur le site internet découvrez les supports pédagogiques pour professeurs et élèves et préparez votre venue : visite du parc, du château, de l'exposition temporaire annuelle, introduction à la biodiversité et à la vie au Moyen Âge, visite accompagnée d'un médiateur nature ou d'un médiateur patrimoine.

Votre visite peut être préparée en amont avec l'enseignant relai et les médiateurs du Domaine.

22 260 Ploëzal
Tél : 02 96 95 62 35
Courriel : chateaudelarochejagu@cotesdarmor.fr
Site : <https://larochejagu.fr/colleges>

Le château de la Hunaudaye

Datant de 1220, le château de la Hunaudaye est un bel exemple d'architecture militaire médiévale en Bretagne, qui en fait une destination idéale pour découvrir le Moyen Âge. Le Château de la Hunaudaye est un outil pédagogique pour tous les enseignants. L'équipe propose toute l'année des activités pédagogiques pour une sortie scolaire, un projet d'école ou une intervention en classe. Les principaux thèmes de travail sont l'histoire médiévale, la vie quotidienne au Moyen Âge, la vie artistique, l'architecture des châteaux forts.

22 270 Plédéliac
Tél : 02 96 34 82 10
Site : <https://www.la-hunaudaye.com/enseignants-animateurs/>

L'abbaye de Bon-Repos

Au bord du canal de Nantes à Brest, dans un environnement propice au recueillement, Bon-Repos, la bien nommée, est une ancienne abbaye cistercienne fondée au XII^e siècle par la famille de Rohan. Reconstituée au XVIII^e siècle, elle fait l'objet depuis 1986 d'un vaste programme de restauration et d'animations mené par l'Association des Compagnons de l'Abbaye de Bon-Repos. À découvrir : patrimoine naturel, patrimoine historique et architectural, expositions, visites libres ou guidées, ateliers pédagogiques.

22 570 Bon Repos sur Blavet
Tél : 02 96 24 82 20
Courriel : abbaye.bon-repos@wanadoo.fr
Site : <https://www.bon-repos.com/scolaires-et-centres-de-loisirs/>

Le château du Guildo

Situé en bordure de l'estuaire de l'Arguenon, le château du Guildo est une forteresse médiévale. Il est un des rares châteaux de cette période à avoir fait l'objet de fouilles archéologiques complètes. Ces fouilles, menées de 1994 à 2013, ont mis au jour nombre d'objets et de décors et permis de révéler plusieurs périodes d'occupation allant du XI^e au XVII^e siècle. Ceint par un espace naturel sensible, les élèves pourront travailler autour de la biodiversité. Le site internet propose une page dédiée aux scolaires.

22 130 Créhen
Tél : 02 96 62 27 82
Courriel : contact@chateauduguildo.fr
Site : <https://chateauduguildo.fr/scolaires>

Visite libre toute l'année.

L'abbaye de Beauport

Fondée au XIII^e siècle, l'abbaye de Beauport témoigne de huit siècles d'histoire religieuse puis laïque. Située face à la mer, en baie de Paimpol, elle est entourée de vergers et de jardins, nichée dans un écrin de verdure. Plusieurs ateliers sont accessibles aux collégiennes et collégiens.

Le site est la propriété du Conservatoire du littoral, le Département est maître d'ouvrage des travaux sur le bâti et premier financeur de l'association qui gère les lieux.

22 500 Paimpol
Tél : 02 96 55 18 58
Courriel : contact@abbayebeauport.com
Site : <https://abbayebeauport.com/fr/visites-et-balades/visiter-labbaye-dans-le-cadre-scolaire.html>

La Villa Rohannech

Le parc de la villa est un écrin de verdure qui relie le centre-ville de Saint-Brieuc et le quai Armez sur l'ancienne rive industrielle du port du Légué.

Au fil des ans, le parc de 7 ha a été arboré par des essences exotiques (Pins de Monterrey, Séquoias géants, Araucaria, Cèdres bleus...) et locales (châtaigniers, chênes...).

22 000 Saint-Brieuc
Tél : 02 96 77 32 94
Courriel : villa.rohanech@cotesdarmor.fr
Site : <https://villarohannech.fr/>

En 1 clic

<https://cotesdarmor.fr/les-domaines-departementaux>

Période

Tout au long de l'année

Les Archives départementales

Le Service éducatif

Les Archives départementales des Côtes d'Armor proposent une offre pédagogique variée : séances, ateliers, dossiers pédagogiques, expositions, visite du bâtiment. Une médiatrice et un enseignant de l'Éducation nationale y assurent une offre de service public gratuite à l'attention de tous les publics scolaires (de l'élémentaire au supérieur). L'objectif est de permettre aux élèves de consulter des documents originaux sélectionnés sur une thématique choisie par l'enseignant. Tous les ans, les Archives départementales initient par ailleurs un projet d'éducation artistique et culturelle en lien avec un artiste et un établissement scolaire.

Le dispositif « Retour aux sources... d'archives »

Depuis 2009, le service éducatif des Archives départementales des Côtes-d'Armor propose un dispositif pédagogique intitulé « Retour aux sources... d'archives », avec le soutien de la Direction académique pour accompagner 12 classes de différents établissements dans les Côtes d'Armor avec une répartition équilibrée entre le premier et le second degré. En finançant le transport entre les établissements scolaires et les Archives départementales, ce dispositif encourage l'éducation par le patrimoine de proximité. Il sensibilise les

élèves au statut particulier des archives : des documents qui se découvrent et qui racontent une histoire mais qui ouvrent aussi l'imaginaire, et font réfléchir sur le monde passé et présent. Il favorise le lien entre les documents d'archives et le patrimoine, l'histoire et la culture et à les placer en situation de recherches. Les élèves produisent un récit collectif en mobilisant connaissances et compétences pour une production, de tout type et sur tout support, pouvant concerner tous les champs de l'expression et de la création artistique et culturelle à partir de l'exploitation de documents d'archives, en faisant des passerelles avec le patrimoine départemental dans toute sa diversité. Le dispositif s'achève par une restitution orale publique de ce travail devant l'ensemble des élèves participants, organisée en fin d'année scolaire.

La gestion de l'archivage

Bien gérer ses archives permet d'assurer un bon fonctionnement administratif au quotidien tout en préservant la mémoire de son établissement. Bien souvent, l'anniversaire de construction d'un collège est l'occasion de retracer son histoire grâce aux archives... si tant est qu'elles soient bien classées et bien conservées.

Les collèges produisent des documents qui ont le statut

d'archives publiques. A ce titre, ils sont soumis à la réglementation en vigueur sur le sujet, notamment le contrôle des éliminations par les Archives départementales et l'obligation de leur verser les documents à conservation définitive.

Les Archives départementales ont produit un guide d'archivage à destination des collèges des Côtes-d'Armor, ainsi qu'une exposition retraçant l'histoire des collèges du département.

Période

Tout au long de l'année

Contact pour les collèges publics ou privés

Archives Départementales
7 rue François-Merlet
22 000 Saint-Brieuc
02 96 78 78 77
archives@cotesdarmor.fr

<https://archives.cotesdarmor.fr/enseignants-education-artistique-et-culturelle>



La Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA)

Le Département des Côtes d'Armor a fait de la lecture publique et du développement des bibliothèques un enjeu majeur de sa politique culturelle.

La BCA dispose d'un catalogue d'outils pour accompagner vos projets, n'hésitez pas à les contacter.

Quelques exemples :

- Expo-quiz : Égalité Filles-Garçons, parlons-en ! ;
- Mission Potager ;
- Des arbres et des hommes ;
- Observons les oiseaux, Birdie Memory, Permaculture ;
- Sorcières : mythe ou réalité ? ;
- L'herbier philosophe ;
- Les Pieds dans la terre : cinq histoires de paysans...
- L'Atlas des paysages



En détail

bca.cotesdarmor.fr/nos-services/action-culturelle-et-publics

Période

Tout au long de l'année

Contact pour les collèges publics ou privés

Bibliothèque des Côtes d'Armor

2 avenue du Chalutier Le Forban I 22 190 Plérin
Tél. 02 96 74 51 05
bca@cotesdarmor.fr

Soutien au sport scolaire

Parce que l'association sportive reste le premier lieu de démocratisation de l'accès à la pratique du sport et des activités physiques, le Département accompagne de longue date le sport scolaire et son développement.

Ainsi, chaque année, il verse une subvention de fonctionnement aux structures départementales UNSS et UGSEL.

Le Département accompagne également plus de soixante-dix associations sportives des collèges publics et privés, sur la base du nombre de pratiquants recensés (environ 8 000 au total) à hauteur de 10 € par pratiquant, dont la moitié constitue une aide financière directe à la prise en charge individuelle de licence, les 5 € restants étant destinés à l'association de l'établissement.



Période

Tout au long de l'année

Contact pour les collèges publics ou privés

Emmanuel Pol
Service Sport, Jeunesse et Vie associative

Département des Côtes d'Armor

9 place du Général-de-Gaulle
22 000 Saint-Brieuc
02 96 62 62 22
emmanuel.pol@cotesdarmor.fr

Base de plein air de Guerlédan

Propriété du Département des Côtes d'Armor, la base accueille des établissements scolaires, à la demi-journée, à la journée, pour des stages sportifs...

Contact

base.guerledan@wanadoo.fr
Tél. 02 96 67 12 22
<https://Base-plein-air-guerledan.com>

Encourager l'apprentissage de la natation

Chaque année, le Département prend en charge l'ensemble des frais d'entrée et de transport du cycle natation des 6^e des collèges publics et privés.

L'appel à projet Collège numérique et innovations pédagogiques

En complément du plan numérique fixé par la collectivité, des projets innovants des établissements peuvent être accompagnés dans le cadre de l'appel à projets «Collège numérique et innovations pédagogiques». Cette aide départementale est plafonnée à 7 000€ par établissement et porte uniquement sur l'investissement (matériel et logiciel). Une dizaine de collèges est accompagnée chaque année.

Trois objectifs sont recherchés :

- accompagner l'innovation pédagogique au sein des établissements ;
- promouvoir des usages numériques responsables ;
- Participer à une dynamique collective au sein de l'établissement.

Contact pour les collèges
publics ou privés

Département des Côtes
d'Armor
Audrey Cotard
Service Education
9 place du Général-de-Gaulle,
Saint-Brieuc
Tél. 02 96 62 62 22
contact@cotesdarmor.fr



Les dispositifs
Département - Éducation
nationale

Les dispositifs Département - Éducation nationale

Le Département est partenaire de l'Éducation nationale à travers différents dispositifs qui visent à favoriser un financement croisé des projets destinés aux collégiennes et collégiens, aussi bien dans le domaine de la culture que dans le domaine du développement durable.

Au-delà d'un soutien financier, ces actions bénéficient également d'un accompagnement départemental, d'un suivi et de conseils techniques partagés en fonction des coopérations établies, notamment au sein de groupes de travail qui se réunissent plusieurs fois par an.

Éducation à l'environnement

Le Label E3D

La labellisation « E3D » (Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été développée par le ministère de l'Éducation nationale pour reconnaître et encourager les établissements scolaires qui s'engagent de façon volontaire dans une démarche globale de développement durable. L'établissement place les élèves au cœur de la démarche afin qu'ils connaissent et comprennent les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie.

Le Conseil départemental, engagé également, accompagne les initiatives des établissements qui contribuent ainsi à la formation de citoyens encouragés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs de la transition écologique.

Les aires éducatives

Proposé par l'Office Français de la Biodiversité, ce projet collectif s'ancre sur un territoire lié au sujet qu'il appréhende. Les aires marines ou terrestres éducatives permettent une gestion participative des élèves et leur enseignant d'un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain...

Le Conseil départemental encourage cette démarche qui a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs (intercommunalité, Maison Nature...) grâce à un projet pédagogique et écocitoyen.

Période

Tout au long de l'année

Contact pour les collèges publics ou privés

Maryline Duclercq
Service éducation
maryline.duclercq@
cotesdarmor.fr

Département des Côtes d'Armor

9 place du Général-de-Gaulle
22 000 Saint-Brieuc
02 96 62 62 22

Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Résidences artistiques

Chaque année, le Département accompagne plusieurs résidences artistiques organisées au sein des collèges, en soutenant financièrement les structures culturelles costarmoricaines qui construisent des projets culturels en lien avec les équipes pédagogiques et les artistes du territoire.

Ainsi, les structures culturelles répondent à un appel à projets diffusé par la Direction Régionale de l'Action Culturelle (DRAC) dans le cadre d'une coopération avec le Département et l'Éducation nationale. Un projet retenu peut bénéficier d'une subvention départementale pouvant aller jusqu'à 3 000 €, en complément des aides apportées par les autres collectivités locales volontaires et les services de l'État.

Labellisation EAC

Lorsque dans l'année scolaire les collèges sont invités à présenter au Rectorat une demande de labellisation visant une reconnaissance du niveau d'EAC de leur établissement, l'avis du Département est sollicité afin qu'une analyse collégiale puisse déterminer le niveau d'EAC des établissements demandeurs (engagement, approfondissement, déploiement), selon les expériences EAC de chacun d'eux.

NB

retrouvez p19 l'offre EAC des Archives Départementales

Zoom sur Culture 22

Le Cri de l'ormeau en collaboration avec le service action culturelle du Département a réalisé un annuaire des artistes et compagnies. Sur <https://culture22.cridelormeau.com/> Retrouvez-y les professionnelles et professionnels du spectacle vivant en Côtes d'Armor. Idéal pour vos projets relevant de l'Éducation Artistique et Culturelle.

Contact pour les collèges publics ou privés

Département des Côtes d'Armor
Service action culturelle
Tél. 02 96 77 32 61

Collège au cinéma

Ce dispositif né d'un partenariat entre les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale a vu le jour en 1989. Depuis cette date, il permet aux collégiennes et collégiens de découvrir des œuvres cinématographiques sur le temps scolaire, lors de projections organisées à leur attention dans un cinéma voisin. Les séances sont accompagnées d'un travail en classe autour des films sélectionnés chaque année en résonance avec le programme pédagogique et éducatif. Le Département et le groupe de travail référent ont confié la coordination pédagogique de ce dispositif à l'Union Française pour l'Enfance et la Jeunesse en Bretagne (UFFEJ) et sa coordination technique au cinéma le Club 6 de Saint-Brieuc. L'UFFEJ perçoit à cet effet une subvention annuelle afin de mener à bien sa mission de promotion de la culture cinématographique et audiovisuelle dans les collèges participants.

Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

Classes à horaires aménagés

Certains collèges proposent une Classe à Horaires Aménagés (CHA) dont l'objectif est d'offrir aux élèves la possibilité de recevoir dans le cadre de leur formation générale scolaire, une formation artistique spécifique. C'est après avoir reçu l'agrément conjoint des services déconcentrés du ministère de la Culture (DRAC Bretagne) et de l'Académie de Rennes que l'établissement est labellisé « *Classe à Horaires Aménagés* ». Le Département soutient les classes labellisées dans le domaine de la danse, du théâtre ou de la musique par le biais d'une coopération avec les conservatoires (conservatoire à rayonnement départemental, intercommunal ou communal) et les collectivités locales concernées. Le Département prend en charge les salaires et les frais de déplacement des artistes intervenants, à parité avec les autres partenaires publics, en plafonnant sa participation à 3 000 € par niveau de classe concerné.



Période

Tout au long de l'année

Contact pour les collèges publics ou privés

Valérie Jouno

Service action culturelle
valerie.jouno@cotesdarmor.fr

Département des Côtes d'Armor

9 place du Général-de-Gaulle
22 000 Saint-Brieuc
02 96 62 62 22

Le Département c'est aussi,



Le Pass'engagement

Le Pass'Engagement propose aux jeunes de s'engager bénévolement dans une association costarmoricaine ou un centre social sur une action visant à rendre service aux personnes (solidarité, jeunesse, personnes âgées, aide aux devoirs...). En échange de cet engagement (2 heures minimum par semaine), un financement est accordé pour soutenir un projet personnel et/ou professionnel octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1 200 €.

Le dépôt des candidatures est possible de mi-mars à fin mai.

Renseignements :
<https://cotesdarmor.fr/pass-engagement>

sup.cotesdarmor.fr

Faire ses études supérieures en Côtes d'Armor c'est possible ! Le Département mène une politique volontariste en faveur de l'enseignement supérieur et la recherche pour permettre à tous les jeunes qui le souhaitent d'étudier près de chez eux. Du Bac+1 au Bac+8, plus de 300 formations sont dispensées en Côtes d'Armor. Notre département accueille plus de 10 000 étudiantes et étudiants répartis dans 70 d'établissements. Pour faciliter les choix d'orientation des élèves, le site <https://sup.cotesdarmor.fr/> présente l'ensemble des formations disponibles et les établissements.



Contact

Département des Côtes d'Armor

*Direction Éducation, Jeunesse,
Europe et Sport*

9 place du Général-de-Gaulle

22 000 Saint-Brieuc

Tél. 02 96 62 62 22

contact@cotesdarmor.fr